



**DÉVELOPPEMENT DURABLE, MOBILITÉ**

## VELOCE, SERVICE DE LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN ERDRE & GESVRES !

Pour les actifs en Erdre & Gesvres, il existe Véloce, le service de location de vélo à assistance électrique. Depuis le 19 août, une flotte de 80 vélos électriques, avec le soutien de l'ADEME, est proposée à la location pour les actifs du territoire.

Mis en ligne le 22 juillet 2019



Depuis le 19 août, une flotte de 80 vélos électriques, avec le soutien de l'ADEME, est proposée à la location pour les actifs du territoire. Ceux-ci pourront tester ce mode de déplacement pendant 1 mois, 3 mois ou 1 an pour les trajets quotidiens domicile-travail. Ils pourront en outre bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 50% par leur employeur de leur abonnement au service public de location de véloce.

Tarifs :

Location de 30 jours consécutifs : 36 € TTC  
Location de 90 jours consécutifs : 90 € TTC  
Location de douze mois consécutifs : 288 € TTC

Un justificatif d'assurance responsabilité civile sera demandé à l'inscription.

Des vélos spéciaux (vélo cargo, tricycle, vélos familiaux...) sont également prévus en fonction des demandes. Une tarification supplémentaire pourra être demandée.

La Communauté de communes prend en charge les frais de maintenance des vélos pour assurer l'entretien régulier du parc vélo. Elle sera assurée pour les trois premières années par l'entreprise E-bike de Nantes.

Des « Véloce » seront également en prêt dans les maisons de l'emploi du territoire pour les personnes en insertion ou réinsertion, en lien avec le service emploi, la mission locale et les associations intermédiaires du territoire.

**Vous souhaitez tester rouler et adopter de nouvelles pratiques de déplacement dès la rentrée ?**

**Inscription et réservation :** <https://veloce.locvelo.com/> ↗

**Renseignements :** [veloce@cceg.fr](mailto:veloce@cceg.fr) - 02 28 02 22 33

**Horaires d'ouverture du service "Véloce" :**

**Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**  
**le vendredi : 8h30 à 12 et de 14h à 16h30**

[télécharger le flyer](#)



☰ RETOUR À LA LISTE





#### **Mairie de Treillières**

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

#### **Horaires :**

##### **Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### **Urbanisme**

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### **Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois.